

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE MARCHANDE

**Séance du 2 décembre 2006**  
**Salle 201**  
**3, Place de Fontenoy – 75007 PARIS**

- Avis sur le projet de décret relatif à la création du guichet unique prévu par la loi n° 2005-412 du 3 mai 2005 relative à la création du registre international français.

**Vote**

**Le CSMM donne un avis favorable à l'unanimité au projet de décret (les représentants syndicaux ont quitté la séance et n'ont pas pris part au vote).**

- Avis sur le projet d'arrêté portant application de l'article 13, dernier alinéa, de la loi n° 2005-412 du 3 mai 2005 relative à la création du registre international français et fixant les montants minimaux des rémunérations des navigants.

**Vote**

**Le CSMM donne un avis favorable à l'unanimité au projet d'arrêté (les représentants syndicaux n'ont pas pris part au vote).**